

## **Appui Technique à l'évaluation de la chaîne de froid**

### **Termes de référence du consultant national en informatique**

#### **I. Contexte général**

Depuis les années 2000, les couvertures vaccinales administratives de la Tunisie sont supérieures à 90% pour la plupart des vaccins de routine. Le Programme National de Vaccination, avec l'appui de l'OMS et du CDC des Etats-Unis, a procédé à une évaluation de la gestion et de la qualité des données de vaccination de Tunisie en 2017.<sup>1</sup>

Au-delà des taux de couverture, une immunisation effective suppose des vaccins de bonne qualité administrés dans les conditions requises. Ceci implique : i) une bonne condition de conservation des vaccins et ii) une bonne connaissance des chargés PNV sur les normes et procédures de conservation des vaccins.

Les vaccins doivent être conservés à basses températures dans des conditions qui garantissent de faibles écarts, de leur site de fabrication jusqu'au lieu et au moment où ils sont administrés aux enfants. C'est ce qu'on appelle la « chaîne du froid », c'est un élément crucial des chaînes logistiques qui permettent l'approvisionnement en vaccins. La sécurité, la qualité et les délais de livraison des vaccins sont les caractéristiques d'une chaîne du froid performante permettant d'immuniser un plus grand nombre d'enfants et d'améliorer globalement le système de santé.

Les services de vaccination sont de plus en plus marqués, notamment dans la région MENA, par l'introduction de nouveaux vaccins et de nouvelles technologies. Dans ce contexte, le Tunisie envisage, l'introduction du vaccin pneumococcique (PCV) dans son programme de vaccination d'ici fin 2018.

L'introduction du PCV est prévue pour la fin d'année 2018. Les vaccins du calendrier vaccinal sont financés à 100% le budget de l'Etat. La coopération avec l'OMS et l'UNICEF soutient l'achat d'accessoires, la formation, les enquêtes et le suivi-évaluation du programme.

Dans le cadre du processus d'introduction de nouveaux vaccins, il est recommandé aux pays de procéder à une évaluation de la chaîne du froid. Le rapport de l'évaluation doit être assorti d'un plan de renforcement de la chaîne de froid pour remédier aux insuffisances (mises en évidence au cours de l'évaluation) par rapport aux normes et standards d'une chaîne du froid efficace. L'évaluation de la chaîne du froid est un outil efficace de plaidoyer, en vue de mobiliser les ressources (matérielles, financières et technologiques) pour le renforcement du programme de vaccination dans son ensemble.

Il est indispensable d'investir dans les infrastructures de la chaîne du froid afin d'améliorer les conditions dans lesquelles les vaccins sont livrés. Ces investissements réduisent les risques de rupture de stock et renforcent les systèmes informatiques qui permettent un contrôle plus précis de ces stocks.

Sur le plan national, le PNV s'apprête à élaborer le plan pluriannuel de la vaccination pour la période 2018-2022 et cette évaluation-inventaire de la CDF apportera un éclairage chiffré sur les besoins en équipements, en formation et en budget durant la période du plan quinquennal. De ce fait, elle sera un outil d'aide à la planification. Outre le plan global de renforcement de la chaîne de froid incluant ses implications sur le budget des prochaines années, les gestionnaires du programme national à l'échelle central et régional doivent disposer d'une base de données régulièrement mis à jour sur l'état quantitatif et qualitatif des équipements de la chaînes de froid afin de déceler et entreprendre à temps les actions appropriées (maintenance, remplacement,...)

D'autre part, le Ministère de la santé met en œuvre un programme pluriannuel conjoint pour la santé maternelle et néonatale (2015 – 2019) appuyé par l'UNFPA, l'OMS, l'ONUSIDA et l'UNICEF. Le programme conjoint a

---

<sup>1</sup> Ministère de la santé, Direction des Soins de Santé de Base (DSSB), « Evaluation de la gestion et de la qualité des données de vaccination de Tunisie », Rapport final, novembre 2017.

planifié un appui au PNV pour l'évaluation de la CDF. Cet appui est techniquement et financièrement coordonné directement avec l'UNICEF et programmé pour 2018.

## **II. Objectif**

Fournir une assistance technique à la Direction des Soins de Santé de Base (DSSB) et particulièrement au Programme National de Vaccination (PNV) pour améliorer la qualité de la centralisation des données collectées, l'archivage informatisé des données de la gestion de la CDF des vaccins.

## **III. Responsabilités et tâches**

Sous la supervision de la Coordinatrice du Programme National de Vaccination, le/la consultant(e) sera en particulier en charge d'assurer les activités suivantes :

1. En étroite collaboration avec le consultant en vaccination et conformément au plan d'analyse des données, élaborer une base de données, permettant de produire les indicateurs et l'analyse requis par l'enquête, selon un modèle logiciel simple compilant et exploitant toutes les données et informations relevant de l'évaluation de la CDF. Outre les besoins de l'actuelle enquête cette base doit servir ultérieurement aux équipes centrales et régionales comme un outil de suivi des résultats des inventaires réguliers de la logistique de la CDF.
2. Saisir les tableaux obtenus de la collecte des résultats bruts.
3. Mettre en place un mécanisme de contrôle de la saisie des données.
4. S'assurer de la conformité des résultats entre les supports manuscrits et la saisie informatisée
5. Former un pool d'utilisateurs potentiels (coordinateurs, superviseurs régionaux) pour le transfert de compétences sur le paramétrage, la mise à jour et l'exploitation de la base de données pour les besoins ultérieurs du PNV
6. Faciliter l'organisation de trois (3) ateliers régionaux et d'un (1) atelier national et former les participants à l'utilisation des tablettes pour les besoins de l'enquête

## **IV. Produits attendus/livrables**

1. Un rapport de saisie de l'ensemble des données collectées lors de l'évaluation de la CDF est disponible
2. Un tableau synthétique de contrôle qualité le cas échéant des écarts constatés entre données collectées et données saisies est élaboré
3. Une base de données selon un modèle de logiciel simple est élaborée
4. Au moins une (1) session de formation sur le paramétrage, la mise à jour et l'utilisation de la base de données est organisée

## **V. Profil recherché**

### **Education**

- Avoir au minimum un diplôme de licence dans le domaine de l'informatique et de la technologie, notamment la création des bases de données, dans la science, la technologie ..

### **Expérience**

- Avoir au moins trois (3) ans d'expériences solides en développement de logiciels, des connaissances en bases de données relationnelles telles qu'Access, Visual Basic
- Parfaite maîtrise d'Excel.
- Une expérience dans les enquêtes de santé types EDS, MICS, etc. sur la gestion et l'analyse des données démographiques de santé serait un atout.
- Une expérience dans le domaine du système de santé en traitement de données serait considérée comme un atout.

### **Compétences transversales**

- Compétences en communication et relations interpersonnelles, notamment dans la capacité à travailler en milieu multiculturel et sur le terrain.
- Sensibilité au genre, aux droits de l'homme et aux approches inclusives.
- Capacité à apprendre.
- Familiarité avec le mandat, les politiques et les stratégies de l'UNICEF.

### **VI. Langues**

- Français et Arabe écrit, lu et parlé couramment. Capacité en Anglais est un atout.

### **VII. Planning et honoraires**

- Le consultant national travaillera pendant 30 jours effectifs étalés sur une période de 03 mois (septembre-novembre 2018), en respectant les délais de remise des produits tel que décidé au début de la mission (un planning détaillé sera élaboré).
- Tous les documents (rapports, présentations, etc.) seront remis sous forme électronique aux échéances convenues.
- Le consultant sera rémunéré selon la grille des consultants en vigueur au Ministère de la Santé.
- Le consultant s'engage par écrit à ne pas utiliser, ni diffuser les données de l'évaluation et du programme de vaccination.

### **VIII. Supervision**

- La supervision et le suivi technique de la mission du consultant seront assurés par l'équipe de la DSSB et le chargé du Programme Santé de l'UNICEF Tunis. Des réunions périodiques de suivi seront organisées.

### **IX. Modalités de recrutement**

- L'appel à consultation sera publié sur les sites du Ministère de la Santé et des agences UN. Une large diffusion par courriel sera faite.
- Les candidats sont invités à envoyer un dossier comprenant : un CV détaillé ainsi qu'une note méthodologique succincte (2-3 pages) et une offre financière avant la date limite précisée sur l'annonce aux deux adresses e-mail suivantes : [garboujsouhir@gmail.com](mailto:garboujsouhir@gmail.com) & [essia.hmida@gmail.com](mailto:essia.hmida@gmail.com)